

Pully poursuit sur la voie du désendettement

La ville boucle l'année 2011 sur un bénéfice de plus de 2,5 millions. Mais les investissements guettent

La Municipalité de Pully clôture ses comptes 2011 avec un sourire à 2,6 millions de francs, le montant de son excédent de recettes (131 millions de charges pour 133,6 millions de revenus). C'est à peine moins bien qu'en 2010 (+2,8 millions).

Avant les écritures de bouclage, la commune affichait même un bénéfice de 7 millions. Une partie du magot a été redistribuée dans des fonds de réserve dédiés aux grands travaux et au renouvellement du matériel d'exploitation. C'est qu'entre le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) et la requalification du centre-ville Pully se doit d'anticiper pour faire face, bientôt, à de très gros investissements. Il va falloir emprunter, c'est sûr.

Pour l'heure, la bonne santé financière de la commune lui permet de poursuivre sa politique de désendettement pour la sixième année consécutive. La dette passe ainsi de 107 à 93 millions. «Vu le

bon résultat des comptes, nous pourrons aussi rembourser deux gros emprunts d'une valeur de 6 millions en 2012», se félicite le syndic, Gil Reichen.

Le budget 2011 tablait pourtant sur un léger déficit. Comment expliquer ce revirement? Des charges salariales à la baisse et une enveloppe moindre pour l'entretien des réseaux et bâtiments ont fait pencher la balance. Sans compter une très bonne surprise pour les autorités: le décompte final 2010 de la péréquation financière, largement favorable à la commune (-4,4 millions).

Seule ombre au tableau: le montant des revenus fiscaux, inférieur de 1,5 million aux prévisions. «Il s'agit surtout d'une diminution de l'impôt sur la fortune liée à la crise financière, détaille Claude-Alain Chuard, chef du Service des finances. Nous avons atteint notre vitesse de croisière; 2011 est une année de référence, car elle ne comporte plus d'éléments que l'on pourrait qualifier d'exceptionnels. Il faut s'attendre à une stagnation ou même à une baisse des recettes fiscales ces prochaines années.»

M.N.